



Protocole PGCE Trec-Canaule



Protocole

Programme de Gestion Collective des Eaux

du bassin versant

du Trec et de la Canaule



Novembre 2010

Validé par le comité de pilotage PGCE Trec-Canaule : le 10 Février 2010

Validé par le comité de pilotage commun aux 3 PGCE : Fin Novembre 2010

Bassin inclut dans le territoire du PGE Garonne-Ariège



Maître d'Ouvrage : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne
Service Territoires
271, Rue de Péchabout
B.P. 80349
47008 AGEN CEDEX



Table des matières

INTRODUCTION	3
1. SYNTHSE DU DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROGRAMME D' ACTIONS	4
1.1 Contexte	4
1.2 Les priorités d'actions et objectifs	5
2. ACTIONS PROGRAMMEES	6
Obj 1 : Sensibiliser et mobiliser tous les acteurs	7
Obj 2 : Optimiser l'utilisation de l'eau	10
Obj 3 : Améliorer la gestion de la ressource en eau	18
Obj 4 : Acquérir des références techniques et socio-économiques	23
3. ORGANISATION	26
3.1 Animation du PGCE	26
3.2 Partenariats	26
3.3 Comité de pilotage	26
3.4 Comités techniques	26
3.5 Un Comité de pilotage 3 PGCE	27
4. ANALYSE DES RISQUES ET INCERTITUDES	27
5. ANALYSE DES CONDITIONS DE PERENNISATION	27
6. SUIVI ET EVALUATION	27
6.1 Tableau de bord	27
6.2 Moyens techniques et humains	27
7. RECAPITULATIF DU BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT	28
8. ANNEXES	34

INTRODUCTION

Les orientations politiques actuelles expriment une volonté de gestion concertée et partagée de la ressource en eau entre différents usagers. Les programmes de gestion de l'eau sont prioritairement orientés vers la préservation des ressources (assainissement des collectivités locales, lutte contre la pollution agricole et industrielle, amélioration des ressources).

Ainsi le SDAGE Adour-Garonne qui fixe les grandes orientations pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, vient d'être révisé et adopté fin 2009 pour 5 ans, de 2010 à 2015. Il intègre les objectifs de prévention de détérioration de la qualité des eaux, figurant dans la Directive Cadre sur l'eau. Dans son volet E : Maîtrise de la gestion quantitative de l'eau, il préconise une gestion collective concertée.

La gestion collective et concertée de l'eau passe avant-tout par une démarche locale fédérant les acteurs et à une échelle hydrologique cohérente. Ainsi la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne est intervenue depuis 2004 sur le bassin versant du Trec. Un état des lieux a été réalisé qui avait pour vocation de servir de support à la réflexion concertée à mettre en place dans ce bassin versant. En 2006, un complément d'enquête a permis d'approfondir la connaissance des besoins en eau des exploitations du bassin et d'analyser les stratégies des irrigants par rapport à l'utilisation de la ressource.

Par ailleurs, une intervention a été initiée sur le volet qualitatif, le bassin du Trec ayant été classé en zone d'action prioritaire. L'existence de problématiques quantitatives et qualitatives rendait opportune la mise en place d'une démarche globale et coordonnée sur ce bassin, mobilisant les acteurs sur les deux aspects.

Au terme de l'intervention de 2006, il apparaissait donc nécessaire d'élargir et de renforcer la concertation locale afin de discuter des problématiques à traiter et d'élaborer un plan d'actions pour y répondre, la démarche prenant la forme d'un programme de gestion collective de l'eau (PGCE) sur le volet quantitatif, et d'un plan d'action territorial sur le volet qualitatif.

Ainsi, en 2009 un diagnostic de bassin a été réalisé. Ce diagnostic a pour vocation de servir de support à la réflexion concertée pour la mise en place d'actions dans le bassin versant.

Ce travail a consisté à :

- collecter les données disponibles sur les caractéristiques physiques, administratives et humaines, analyser les usages et caractériser le fonctionnement hydrologique du bassin versant ;
- réunir et mobiliser les usagers agricoles : exposé de la problématique et du cadre législatif, intégration individuelle dans la réalisation de l'état des lieux ;
- réaliser une enquête auprès des irrigants du bassin versant du Trec et de la Canaule ;
- intégrer les principaux acteurs institutionnels dans la réflexion : partage de l'information, réflexion sur les perspectives ;
- rédiger un document de synthèse ;
- rédiger et valider auprès des acteurs locaux un programme d'actions sur 5 ans (2010-2014).

Aussi, après une synthèse rapide du diagnostic PGCE, ce document présente le plan d'actions envisagé pour les 5 années à venir.

1. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les éléments ci-dessous sont extraits du diagnostic PGCE du bassin versant du Trec et de la Canaule 2010

1.1 Contexte

○ Présentation du territoire

Le bassin du Trec est situé en rive droite de Garonne. D'une superficie de 201 km², il est entièrement inscrit dans le département de Lot-et-Garonne, dans un secteur rural entre les coteaux nord et la vallée de Garonne.

Les deux cours d'eau principaux du bassin, le Trec et la Canaule, confluent à leurs entrées dans la plaine de Garonne. Leurs régimes sont très irréguliers avec des étiages sévères (zone d'alerte 1). Occupant 70 % de la superficie du bassin, l'agriculture est l'activité économique majeure du bassin. Les productions y sont diverses : céréales, vergers, fruits et légumes, élevages bovins... et de nombreux organismes de filières spécialisées sont implantés sur le bassin.

○ Les usages de l'eau

Avec plus de 14 000 habitants et une répartition hétérogène, les usages en eau potable sont variables d'une commune à l'autre. Aucune donnée n'est disponible sur l'utilisation de l'eau potable sur le bassin. De plus, il est difficile d'apprécier l'impact des rejets d'eaux usées en raison du grand nombre d'installations individuelles.

La part de la SAU irriguée est plus faible (19 % soit 2 700 ha) que la moyenne départementale (25%). Les cultures irriguées sont principalement des grandes cultures et des fruits et légumes (vergers + maraîchage). La répartition sur le bassin versant est différente selon la culture : alors que pour les grandes cultures, la répartition est homogène sur le bassin, le maraîchage est plutôt situé à l'aval du bassin dans la plaine alluviale de la Garonne et les vergers sont plutôt situés à l'amont sur les coteaux. L'eau pour les usages agricoles sur le bassin provient de diverses sources : la majorité des prélèvements se fait en retenue collinaire (34%) et en puits (58%). Il est important de souligner que **seulement 39 %** des surfaces irriguées, soit environ 1 000 hectares du bassin versant, sont arrosées à partir des ressources hydrologiques du bassin.

Les principales ressources en eau du bassin sont les retenues collinaires en l'amont du bassin et les puits en nappe alluviale Garonne à l'aval du bassin. On comptabilise en effet un grand nombre de lacs d'irrigation. La première estimation fait état de près de 200 lacs mais cela semble incomplet et à compléter.

D'autres usages sont présents sur le bassin :

- 3 syndicats, chargés d'entretenir les berges, se répartissent la compétence sur le bassin ;
- 3 AAPPMA pour la pratique de la pêche ;
- 2 moulins.

○ Réglementation et gestion collective de l'eau sur le bassin

Il existe une station de mesure de la qualité des cours d'eau située à Longueville qui est exploitée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Un suivi annuel est réalisé suivant le protocole national. Concernant le suivi des débits, il n'y a pas de station de mesure sur le bassin. Une échelle limnimétrique est cependant présente sur la commune de Longueville permettant des relevés visuels.

Bien qu'inscrit dans l'unité de gestion 1 du PGE Garonne-Ariège, aucun outil de planification ne fixe les règles de gestion à l'échelle du bassin du Trec et de la Canaule. Toutefois, un débit objectif de gestion a été défini par l'administration locale et s'élève à 109 l/s.

Respectant le moratoire sur les surfaces irriguées imposé dans le PGE Garonne-Ariège, les autorisations estivales de prélèvements d'irrigation ont diminué de 35 % en 10 ans. Ce bassin est de plus soumis à la gestion de crise lors de la période d'étiage. Classé en zone d'alerte 1, étiages sévères et réguliers, le bassin du Trec-Canaule est soumis à l'arrêté cadre sécheresse départemental pour les cours d'eau non réalimentés du Lot-et-Garonne.

o **Etat des lieux des pratiques d'irrigation**

Les enquêtes menées auprès des irrigants du bassin ont permis de réaliser un état des lieux des pratiques d'irrigation en 2009. Sur les 240 irrigants enquêtés, 22% soit 47 ont répondu à l'enquête. Bien que cette enquête ne soit pas exhaustive, elle permet de déterminer les grandes tendances des pratiques d'irrigation en 2009.

Les systèmes d'exploitations développés sur ce bassin sont divers : en effet, alors que 42 % des exploitations ont comme atelier économique principal les grandes cultures, 45 % des exploitations du bassin vivent des cultures spéciales (Arboriculture, Maraîchage, Semences...). Les systèmes d'exploitations irrigantes du bassin sont globalement mixtes avec en moyenne 50 % de surfaces irriguées.

D'après les résultats de l'enquête, les points de prélèvement d'irrigation seraient équipés de compteurs à 80%. Les compteurs installés sont en grande majorité volumétriques (70%) et généralement en bon état (99%). Ils sont en moyenne relevés 2,7 fois par an.

Avec un parc d'équipement d'irrigation (matériel d'irrigation et de pompage) ayant une moyenne d'âge de 13 à 15 ans, les équipements sont plutôt vieillissants. Mais ils sont vérifiés de manière régulière. L'enrouleur prédomine, 80% des exploitations en ont un. Un enrouleur irrigue en moyenne une surface de 11 ha pour un temps de travail quotidien nécessaire de 1h20 par enrouleur. 75% d'entre eux disposent au moins d'un système de maîtrise des apports d'eau.

Les stratégies d'irrigation adoptées par les irrigants restent assez empiriques et soumises principalement à l'expertise personnelle de l'irrigant. Peu d'entre eux disposent de suivi par un technicien (15%) ou d'outils de pilotage des irrigations(12%). Cependant, la moitié des irrigants enquêtés disent utiliser le message conseil irrigation et sans doute adapter leurs pratiques en fonction des préconisations.

Le coût de l'irrigation est peu connu des exploitants. Il leur est difficile d'estimer la plus value apportée par une utilisation plus économe de l'eau. Pour la grande majorité des exploitations, les productions irriguées représentent une part importante des revenus de l'exploitation, ceci quelle que soit la part de SAU irriguée.

Enfin, concernant les informations auxquelles ils souhaiteraient avoir accès, on note une volonté (35% des exploitations enquêtées) d'être plus informé sur les aides à l'achat de matériel permettant de faire des économies d'eau ainsi que sur des informations techniques (matériel, assolement, pilotage de l'irrigation, etc.).

1.2 Priorités d'actions et objectifs

Bien que l'enquête sur les pratiques d'irrigation ne soit pas exhaustive, quatre priorités d'actions ont été identifiées :

- Fédérer tous les acteurs
- Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrographique du bassin, sur les ouvrages existants et leurs usages, sur les usages non-agricoles et sur le coût de l'irrigation
- Sensibiliser et former tous les acteurs
- Définir des règles de gestion collective de la ressource

Ainsi, l'objectif général de cette démarche vise à améliorer la gestion quantitative de l'eau sur le bassin afin de satisfaire au mieux l'ensemble des usages et des objectifs environnementaux. Le suivi et l'évaluation de la démarche engagée doivent également permettre de quantifier les économies d'eau réalisées sur le bassin versant.

Suite à cela, quatre objectifs ont été définis qui sont les suivants :

1. Sensibiliser et mobiliser tous les acteurs
2. Optimiser l'utilisation de l'eau
3. Améliorer la gestion de la ressource en eau
4. Acquérir des références techniques et socio-économiques

2. ACTIONS PROGRAMMEES

Les 4 grands objectifs définis suite aux diagnostics ont été subdivisés en 15 Actions dont l'ensemble est présenté ci-après :

OBJECTIF 1 : SENSIBILISER ET MOBILISER TOUS LES ACTEURS

Action 1 : Animer le PGCE

Action 2 : Communiquer auprès de différents publics

OBJECTIF 2 : OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU

2.1 Adapter ses pratiques d'irrigation

Action 3 : Informer sur le pilotage et les matériels d'irrigation

Action 4 : Former aux bonnes pratiques d'irrigation

Action 5 : Synthétiser et analyser l'évolution des volumes prélevés

Action 6 : Diagnostiquer les matériels d'irrigation pour une optimisation de l'irrigation

Action 7 : Développer des partenariats avec Organisations Professionnelles Agricoles sur le pilotage de l'irrigation

2.2 Optimiser l'utilisation non agricole de l'eau

Action 8 : Connaître les pratiques actuelles

Action 9 : Sensibiliser et conseiller les acteurs non agricoles

OBJECTIF 3 : AMELIORER LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

3.1 Améliorer le suivi des débits des cours d'eau

Action 10 : Suivre régulièrement le débit des cours d'eau

3.2 Améliorer la gestion collective des ouvrages

Action 11 : Recenser les ouvrages existants

Action 12 : Améliorer la gestion des ouvrages existants

3.3 Améliorer la gestion des réseaux collectifs

Action 13 : Accompagner les structures collectives d'irrigation

OBJECTIF 4 : ACQUERIR DES REFERENCES TECHNIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

Action 14 : Créer et suivre un réseau de fermes de référence

Action 15 : Valoriser et communiquer sur le réseau de fermes de référence

Chaque action est détaillée à l'aide d'une fiche qui précise : la maîtrise d'ouvrage, le public ciblée, la description de l'action, les moyens et partenaires associés, les indicateurs, les nombres de jour, les financements.

Toutes les actions sauf l'action A13 sont sous maîtrise d'ouvrage de la Chambre d'Agriculture. Cette maîtrise d'ouvrage pourra cependant être déléguée à d'autres structures si cela s'avère nécessaire. Pour le moment, aucune autre structure n'a souhaité se porter maître d'ouvrage d'actions sur le terrain. Cela évoluera certainement avec la mise en place des premières actions qui permettront d'initier une dynamique locale.

Deux autres programmes d'actions PGCE sur les bassins de l'Ourbise et des Auvignons sont en cours sur le département du Lot-et-Garonne. Certaines actions seront menées de manière globale sur les bassins versants, par exemple le comité de pilotage des fermes de référence ou les articles qui pourront être valorisés sur les 3 bassins. Ainsi le nombre de jours sur certaines actions peut paraître faible car il est comptabilisé au total puis divisé par 3, afin d'éviter de compter 3 fois le travail effectué. Les explications du calcul sont données dans la rubrique « commentaire » de chacune des fiches.

Au cours des différentes actions du PGCE, des données seront recueillies afin de compléter l'état des lieux initial des usages de l'eau du bassin.

OBJECTIF 1 : SENSIBILISER ET MOBILISER TOUS LES ACTEURS

DESCRIPTION

L'objectif 1 « sensibiliser et mobiliser tous les acteurs » concerne tous les acteurs du bassin versant qu'ils soient agricoles ou non agricoles. Afin de sensibiliser le maximum d'acteurs à une utilisation rationnelle de l'eau ainsi qu'à une gestion concertée de la ressource, il est important de les associer à la démarche et de les informer régulièrement afin d'établir des liens entre les divers partenaires techniques et financiers.

ACTIONS PLANIFIEES

Les actions planifiées pour répondre à cet objectif sont :

Action 1 : Animer le PGCE

Action 2 : Communiquer auprès des différents publics

JUSTIFICATION DES ACTIONS PLANIFIEES

Le diagnostic du PGCE a permis d'identifier les principaux acteurs impliqués dans la gestion de l'eau. Certes l'usage agricole y est très développé et l'enquête sur les pratiques d'irrigation a permis de réaliser un état des lieux précis, cependant il ne faut pas négliger les autres acteurs utilisateurs d'eau. Une démarche globale et concertée à l'échelle du bassin versant est capitale pour la réussite de ce PGCE.

La fédération de tous les acteurs autour de l'objectif commun de gestion concertée de l'eau pourra se faire en organisant et animant des comités de pilotage et des réunions d'information impliquant tous les publics concernés.

COUT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 € / jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
2010	15	7 924,98		Plafonné à 450 € / jour								
2011	21	11 887,47										
2012	19	10 755,33										
2013	19	10 755,33										
2014	19	10 755,33										
Total	93	52 078,44										
Tx de fin. public			0,41		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité			
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES

OBJECTIF 1 : SENSIBILISER ET MOBILISER TOUS LES ACTEURS

ACTION 1 : Animer le PGCE

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : Tous les acteurs de l'eau du bassin

DESCRIPTION TECHNIQUE

Cette action est transversale et inclut : l'organisation et la préparation des comités de pilotage, les réunions de groupes techniques, les réunions d'information, la rédaction de synthèse annuelle des actions, rencontre des partenaires techniques et financiers...

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

Un **comité de pilotage** qui oriente et valide les avancées du PGCE a été mis en place. Il sera réuni dès que cela est nécessaire à l'initiative de l'animateur du PGCE.

De plus, pour certains actions spécifiques, **des groupes techniques** agricoles et non agricoles pourront être créés.

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb de réunions		Nb de jours passés à la coordination	
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
2010	4		11	
2011	6		14	
2012	5		12	
2013	5		12	
2014	5		12	

COUT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 € / jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
2010	11	6 226,77		Plafonné à 450 € / jour								
2011	14	7 924,98		2 475								
2012	12	6 792,84		3 150								
2013	12	6 792,84		2 700								
2014	12	6 792,84		2 700								
Total	61	34 530,27		13 725								
Tx de fin. public			0,41		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité			
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES :

Réunions prévues :

COPIL : 1 réunion / an

Comité technique gestion de bassin : 0 à 1 réunion par an

Comité technique non agricole : 1 à 2 réunions par an

Comité technique fermes de référence : 2 réunions par an pour les 3 PGCE (soit 2/3 réunion par PGCE)

COPIL commun aux 3 PGCE : 3 réunions par an pour les 3 PGCE (soit 1 par PGCE)

OBJECTIF 1 : SENSIBILISER ET MOBILISER TOUS LES ACTEURS

ACTION 2 : Communiquer auprès de différents publics

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : Tous les acteurs de l'eau du bassin

DESCRIPTION TECHNIQUE

Afin de sensibiliser un maximum d'irrigants, il est envisagé d'envoyer **quatre bulletins d'information par an** (pilotage irrigation, innovation matériel, informations pratiques, résultats des fermes de référence...) aux 240 irrigants du bassin.

Pour les acteurs non agricoles, des articles pourront être mis dans les bulletins municipaux ou dans la presse locale et sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture. La diffusion sera fait de manière le plus exhaustive possible vis-à-vis du public non agricole.

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

En fonction des thèmes abordés, les partenaires techniques et administratifs pourront être sollicités.

Développement d'une page Internet spécifique sur le site de la Chambre d'Agriculture

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb de bulletins édités		Nb d'articles édités dans la presse	
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
2010	2		2	
2011	4		3	
2012	4		3	
2013	4		3	
2014	4		3	

COUT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07€/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
2010	4	2 264,28		Plafonné à 450 € / jour								
2011	7	3 962,49		1575								
2012	7	3 962,49		1575								
2013	7	3 962,49		1575								
2014	7	3 962,49		1575								
Total	32	18 114		7 200								
Tx de fin. public			0,56*		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité		Acquis	
					Acquis		Acquis		Acquis		Acquis	

* avec financements des envois

COMMENTAIRES

À ajouter chaque année les frais d'édition 1250 euros financés par AEAG 50% pour les 240 irrigants
3 jours par bulletin pour les 3 PGCE donc 1 jour PGCE
1 jour par article de presse

OBJECTIF 2 : OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU

DESCRIPTION

L'objectif 2 « Optimiser l'utilisation de l'eau » concerne tous les acteurs qu'ils soient agricoles ou non agricole. Il a pour but d'informer et de former tous les publics pour favoriser une utilisation de l'eau raisonnée et accroître son efficacité.

ACTIONS PLANIFIEES :

Les actions planifiées pour répondre à cet objectif sont articulées autour de 3 sous-objectifs :

2.1 Adapter ses pratiques d'irrigation

Action 3 : Informer sur le pilotage et les matériels d'irrigation

Action 4 : Former aux bonnes pratiques d'irrigation

Action 5 : Synthétiser et analyser l'évolution des volumes prélevés

Action 6 : Diagnostiquer les matériels d'irrigation pour une optimisation de l'irrigation

Action 7 : Développer des partenariats avec Organisations Professionnelles Agricoles sur le pilotage de l'irrigation

2.2 Optimiser l'utilisation non agricole de l'eau

Action 8 : Connaître les pratiques actuelles

Action 9 : Sensibiliser et conseiller les acteurs non agricoles

JUSTIFICATION DES ACTIONS PLANIFIEES

Suite à l'enquête sur les pratiques d'irrigation, il semblerait que les acteurs agricoles ne soient pas beaucoup formés des outils de pilotage et il ressort qu'un certain nombre d'entre eux sont demandeurs d'information. Il apparaît ainsi primordial de sensibiliser et de former tous les usagers aux bonnes pratiques de gestion et conservation de la ressource en eau du bassin versant, qu'elle soit d'origine endogène ou exogène au bassin.

COUT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
			Plafonné à 450 € / jour									
2010	9	5 094,63	2 025									
2011	49	27 737,43	11 025									
2012	30	16 982,1	6 750									
2013	30	16 982,1	6 750									
2014	30	16 982,1	6 750									
Total	148	83 778,36	33 300									
Tx de fin. public			0,41		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité			
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES

OBJECTIF 2 : OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU

SOUS-OBJECTIFS 2.1 : ADAPTER SES PRATIQUES D'IRRIGATION

ACTION 3 : Informer sur le pilotage et les matériels d'irrigation

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : les 240 exploitants irrigants

DESCRIPTION TECHNIQUE

Une communication générale se fera autour de plusieurs thèmes par exemple:

- Outils de pilotages existants (sondes)
- Aides aux investissements
- Matériels économiseurs d'eau et d'énergie

D'autres thèmes pourront être ajoutés si nécessaire.

Une communication plus ciblée pourra être envisagée notamment sur la diffusion de guides techniques (pilotage aux irrigants équipés de tensiomètres...)

Le bulletin d'information général pourra être un vecteur de communication utile.

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

Moyens :

Bulletin d'information
Plaquettes et guides techniques
Parution dans les presses locale et spécialisée
Journée technique ou démonstration
Salon (SIAD...), forum

Partenaires :

Fermes de référence
Techniciens de filières
Instituts techniques
Organisations professionnelles agricoles

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb de supports réalisés	
	Objectif	Réalisé
2010	2	
2011	3	
2012	3	
2013	3	
2014	3	

La communication générale sera réalisée auprès des 240 irrigants du bassin versant. Pour les guides techniques, ils seront diffusés selon les besoins du terrain.

COUT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07€/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
2010	2*	1 132,14		Plafonné à 450 € / jour								
2011	2*	1 132,14		450								
2012	2*	1 132,14		450								
2013	2*	1 132,14		450								
2014	2*	1 132,14		450								
Total	10	5 660,7		2 250								
Tx de fin. public			0,41		Envisagé	Envisagé	Envisagé	Envisagé	Envisagé	Envisagé	Envisagé	Acquis
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité	Sollicité	Sollicité	Sollicité	Sollicité	Sollicité	Sollicité	Acquis
					Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis

COMMENTAIRES/

2 jours par support pour les 3 PGCE soit 2 jours par PGCE pour la communication générale.

* Le nombre de jours ne tient pas compte de la réalisation de guides techniques qui se fera en fonction des besoins identifiés sur le terrain. Ce nombre de jour est ainsi susceptible d'évoluer.

OBJECTIF 2 : OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU

SOUS-OBJECTIFS 2.1 : ADAPTER SES PRATIQUES D'IRRIGATION

ACTION 4 : Former aux bonnes pratiques d'irrigation

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : les 240 exploitations irrigantes

DESCRIPTION TECHNIQUE

La formation a pour objectif de familiariser les irrigants et de les rendre autonome pour la mise en pratique des stratégies d'irrigation économes en eau adaptées à chaque culture. Les thèmes abordés lors des formations pourront être :

- les outils de pilotage de l'irrigation (sondes, bilan hydrique, logiciels, message conseil irrigation, ...)
- les matériels économiseurs d'eau et d'énergie
- l'autodiagnostic des matériels d'irrigation (enrouleurs, pivots, couverture intégrale...)

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

Formation théorique et pratique avec ateliers à la parcelle.

Ces formations pourront se faire en collaboration avec les techniciens des filières d'importance dans le secteur ainsi qu'avec des intervenants extérieurs issus d'instituts techniques.

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb de journées aux formations		Nb de participants aux formations	
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
2010	0		0	
2011	2		60	
2012	2		60	
2013	2		60	
2014	2		60	

Suite aux formations, une enquête auprès de chaque participant sera réalisée pour évaluer l'appropriation et la mise en application des techniques d'irrigation.

COÛT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
2010	0	0		Plafonné à 450 € / jour								
2011	6*	3 396,42		1 350								
2012	6*	3 396,42		1 350								
2013	6*	3 396,42		1350								
2014	6*	3 396,42		1 350								
Total	24	13 585,68		5 400								
Tx de fin. public	0,41		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis			
Tx de fin. Agence / public	1		Sollicité		Sollicité		Sollicité					
			Acquis		Acquis		Acquis					

COMMENTAIRES :

Les actions de formation pourront être envisagées de manière collective ou de façon spécifique fonction des enjeux de chaque bassin versant (pour le Trec-Canaule, fruits, légumes et céréales). La formation sera ouverte indifféremment aux irrigants des 3 bassins versants concernés par les PGCE.

* le calcul prévisionnel prévoit 3 jours par formation. En fonction des besoins du terrain, il pourra être envisagé des sessions supplémentaires.

OBJECTIF 2 : OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU

SOUS-OBJECTIFS 2.1 : ADAPTER SES PRATIQUES D'IRRIGATION

ACTION 5 : Synthétiser et analyser l'évolution des volumes prélevés

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : Les 240 agriculteurs irrigants

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'objectif d'affiner la connaissance des prélèvements et des besoins pour l'irrigation afin de mettre en place une gestion collective efficace.

Cette action consistera à :

- réaliser une enquête annuelle auprès des 240 irrigants pour recueillir les assolements, les volumes prélevés, les outils de pilotage... à mettre en parallèle avec les données hydrologiques de la campagne irrigation
- inciter à la remontée des informations auprès de la Chambre d'Agriculture
- comparer annuellement les volumes prélevés déclarés à l'Agence de l'Eau et les volumes autorisés
- inciter à la mise en place de moyens de comptage fiables et adaptés

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

Mise en place d'une enquête en fin de campagne avec relance téléphonique

Récupération des données auprès de l'Agence de l'eau

Support de communication (bulletin trimestriel)

Partenaires : DDT 47 et 32
AEAG

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	% de personnes ayant communiqué les volumes prélevés	
	Objectif	Réalisé
2010	50%	
2011	80%	
2012	100%	
2013	100%	
2014	100%	

Un bilan et une analyse des prélèvements d'eau au regard des caractéristiques de l'année hydrologique seront effectués chaque année.

COÛT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
2010	4	2 264,28		Plafonné à 450 € / jour								
2011	4	2 264,28		900								
2012	4	2 264,28		900								
2013	4	2 264,28		900								
2014	4	2 264,28		900								
Total		11 321,4		4 500								
Tx de fin. public			0,41		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité		Acquis	
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES

Enquête + saisie + traitement + rédaction de synthèse

OBJECTIF 2 : OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU

SOUS-OBJECTIFS 2.1 : ADAPTER SES PRATIQUES D'IRRIGATION

ACTION 6 : Diagnostiquer les matériels pour une optimisation de l'irrigation

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : Les agriculteurs

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'objectif de cette action est de diagnostiquer les systèmes d'irrigation. Il sera proposé des diagnostics de matériels d'irrigation (enrouleur, pivot...) pour permettre un réglage optimal et une utilisation rationnelle de l'eau d'irrigation.

Dans un premier temps, les diagnostics de matériel d'irrigation seront orientés vers les 15 exploitations ayant une autorisation estivale de prélèvement en cours d'eau et vers les exploitations du réseau de fermes de référence.

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

Cette action nécessite de l'achat de matériels spécifiques (manomètres, pluviomètres, débitmètre à ultrasons...)

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb d'exploitations diagnostiquées	
	Objectif	Réalisé
2010	0	
2011	10*	
2012	10*	
2013	10*	
2014	10*	

* Le nombre d'exploitations diagnostiquées pourra évoluer en fonction de la demande du terrain.

COÛT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
2010	0	0										
2011	10*	5 660,7		2 250								
2012	10*	5 660,7		2 250								
2013	10*	5 660,7		2 250								
2014	10*	5 660,7		2 250								
Total	40	22 642,8		9 000								
Tx de fin. public			0,41		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité			
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES

1 jour par diagnostic.

*Le nombre de jours est susceptible d'évoluer en fonction des demandes du terrain.

Cette action est complétée par les formations à l'autodiagnostic de matériel.

OBJECTIF 2 : OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU

SOUS-OBJECTIFS 2.1 : ADAPTER SES PRATIQUES D'IRRIGATION

ACTION 7 : Développer des partenariats avec Organisations Professionnelles Agricoles sur le pilotage de l'irrigation

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : Les techniciens des organisations professionnelles agricoles des différentes filières

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'objectif de cette action est de développer des partenariats avec les OPA présentes sur le bassin afin de :

- définir des règles de bonnes pratiques d'irrigation validées par tous ;
- de diffuser ces règles auprès des irrigants en liens avec ces structures ;
 - d'échanger des informations techniques sur l'irrigation de ces cultures
 - identifier les pratiques de gestion de l'eau, les leviers et les marges de manœuvre envisageables pour améliorer la gestion de l'eau

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

Techniciens et représentants des organisations professionnelles agricoles des filières irriguées présentes sur le bassin versant (noisette, prune, pomme, etc.) à définir précisément.

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb de rencontres avec les filières		Nb de partenariats concrétisés	
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
2010	0		0	
2011	2		1	
2012	2		1	
2013	2		1	
2014	2		1	

COÛT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
2010	0	0		Plafonné à 450 € / jour								
2011	4	2 264,28		900								
2012	4	2 264,28		900								
2013	4	2 264,28		900								
2014	4	2 264,28		900								
Total	16	9 057,12		3 600								
Tx de fin. public			0,41		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité		Acquis	
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES :

Le partenariat pourra être concrétisé par la signature d'une charte de bonnes pratiques d'irrigation et/ou par la rédaction de guides techniques partagés.

OBJECTIF 2 : OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU

SOUS-OBJECTIFS 2.2: OPTIMISER L'UTILISATION NON AGRICOLE DE L'EAU

ACTION 8: Connaître les pratiques actuelles

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : Les communes et les particuliers

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'objectif de cette action est de faire un état des lieux des pratiques d'utilisation actuelles de l'eau potable et de l'eau non agricole.

Chaque commune ou collectivité sera enquêtée pour identifier les pratiques, les leviers et les marges de manœuvre envisageables.

Cet état des lieux permettra de mettre en évidence les jeux d'acteurs de l'eau non agricole afin de préciser l'action 9 d'information et de sensibilisation.

Une attention particulière sera portée sur les prélèvements domestiques effectués sur le cours d'eau afin d'envisager une communication ciblée.

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

Communes : mairie
Syndicats d'eau potable
Comité technique usages non agricoles
Syndicats de rivière

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb de communes enquêtées		Nb de particuliers enquêtés	
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
2010	0		0	
2011	18		50	

COUT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat	Aide FEADER	Aide Collectivités	Chambre d'Agriculture
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux	taux	taux	taux
2010	3	1 698,21		Plafonné à 450 € / jour				
2011	20	11 321,4		4 500				
2012	0	0		0				
2013	0	0		0				
2014	0	0		0				
Total	23	13 019,61		5 175				
Tx de fin. public			0,41		Envisagé	Envisagé	Envisagé	Acquis
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité	Sollicité	Sollicité	
					Acquis	Acquis	Acquis	

COMMENTAIRES

Action transversale sur les 3 PGCE en cours :

En 2010 : élaboration de la méthodologie et du guide d'entretien

En 2011 : Enquête 3 mois pour les 3 PGCE, soit 20 jours par PGCE

Cette action ne sera réalisée qu'en 2011 et permettra la définition précise de l'action 9.

OBJECTIF 2 : OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU

SOUS-OBJECTIFS 2.2: OPTIMISER L'UTILISATION NON AGRICOLE DE L'EAU

ACTION 9: Sensibiliser et conseiller les acteurs non agricoles

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : Les collectivités et les particuliers

DESCRIPTION TECHNIQUE

Cette action vise à informer et sensibiliser les communes et les particuliers sur l'utilisation de l'eau. Elle pourra prendre plusieurs formes : plaquettes, exposition en mairie, posters, bulletins municipaux, animations scolaires, journée porte-ouverte sur d'exploitations agricoles irrigantes...

Elle sera précisée après la réalisation de l'état des lieux des pratiques actuelles (action 8).

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

Communes (mairies)
Compagnies gestionnaires des réseaux d'eau potable (ex. Veolia)
Syndicat départemental des réseaux d'eau potable du Lot-et-Garonne - Eau47
Autres acteurs identifiés par la réalisation de l'action 8

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb d'articles à destination du grand public		Nb de rencontres avec les collectivités	
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
2010	0		0	
2011	3		1	
2012	3		2	
2013	3		2	
2014	3		2	

COÛT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat	Aide FEADER	Aide Collectivités	Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux	taux	taux	taux	
2010	0	0		Plafonné à 450 € / jour					
2011	3*	1 698,21		675					
2012	4*	2 264,28		900					
2013	4*	2 264,28		900					
2014	4*	2 264,28		900					
Total	15	8 491,05		3 375					
Tx de fin. public			0,41		Envisagé	Envisagé	Envisagé	Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité	Sollicité	Sollicité		
					Acquis	Acquis	Acquis		

COMMENTAIRES

Cette action sera précisée suite à l'action 8 et les objectifs pourront ainsi être définis précisément ;
1 jour/ article : 3 articles pour les 3 PGCE soit 1 jour par PGCE

*Le nombre de jours prévisionnel constitue le travail d'émergence de l'opération. Il vise à définir les partenariats à mettre en œuvre et à l'identification de porteurs de projet potentiels. Le nombre de jour de travail est susceptible d'évoluer en fonction des projets identifiés et des volontés locales.

OBJECTIF 3 : AMELIORER LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

DESCRIPTION

L'objectif 3 « Améliorer la gestion de la ressource en eau » concerne tous les acteurs qu'ils soient agricoles ou non agricoles. Il vise créer une dynamique de gestion collective et concertée de la ressource en eau du bassin.

ACTIONS PLANIFIEES :

Les actions planifiées pour répondre à cet objectif sont articulées autour de 3 sous-objectifs :

3.1 Améliorer le suivi des débits des cours d'eau

Action 10: Suivre régulièrement les débits des cours d'eau

3.2 Améliorer la gestion collective des ouvrages existants

Action 11: Recenser les ouvrages existants

Action 12: Optimiser la gestion des ouvrages existants

3.3 Améliorer la gestion des réseaux collectifs

Action 13 : Suivre et accompagner techniquement et administrativement les structures collectives

JUSTIFICATION DES ACTIONS PLANIFIEES

N'ayant pas de mesure en continu des débits du Trec-Canaule, peu d'éléments de connaissance sur l'hydrologie sont disponibles. Avec les relevés ponctuels effectués sur l'échelle limnimétrique, les étiages du Trec sont qualifiés de marqués.

Un manque de connaissance des ouvrages et de leurs usages est également ressortit de l'état des lieux.

⇒ ***Il paraît important d'améliorer la connaissance de l'hydrologie et des ouvrages afin d'assurer une cohérence dans la gestion de la ressource en eau de ce bassin.***

COÛT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
			Plafonné à 450 € / jour									
2010	12	6 800,4		2 700								
2011	39	22 076,73		8 775								
2012	40	22 642,8		9 000								
2013	39	22 076,73		8 775								
2014	39	22 076,73		8 775								
Total	169	95 673,39		38 025								
Tx de fin. public			0,4		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité		Acquis	
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES

OBJECTIF 3 : AMELIORER LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

SOUS-OBJECTIFS 3.1 : AMELIORER LE SUIVI DES DEBITS DES COURS D'EAU

ACTION 10 : Suivre régulièrement les débits des cours d'eau

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : Tous les usagers

DESCRIPTION TECHNIQUE

Cette action vise à améliorer la connaissance hydrologique sur le bassin versant du Trec-Canaule et mettre la mise en place d'un suivi régulier des débits.

Elle permettra à terme une gestion affinée des prélèvements d'eau en relation avec l'hydrologie du cours d'eau. Elle nécessite au préalable un travail de concertation autour de l'amélioration de l'existant, des outils à mettre en place et la définition d'une organisation concertée avec l'ensemble des

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

SPEMA de Lot-et-Garonne
ONEMA (réseau ROCA)
DREAL
Syndicats de rivière

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb de relevés de débits pendant la période d'étiage		Nb de rencontres entre partenaires	
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
2010	0		1	
2011	12		2	
2012	12		2	
2013	12		2	
2014	12		2	

Dans le cadre de la définition d'une organisation, les modalités de relèves seront à préciser. (En 2010, le suivi des débits a été effectué par le technicien rivière.)

COUT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
2010	4	2 264,28		Plafonné à 450 € / jour								
2011	3	1 698,21		900								
2012	3	1 698,21		675								
2013	3	1 698,21		675								
2014	3	1 698,21		675								
Total	16	9 057,12		3 600								
Tx de fin. public			0,41		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité		Acquis	
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES

OBJECTIF 3 : AMELIORER LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

SOUS-OBJECTIFS 3.2 : AMELIORER LA GESTION COLLECTIVE DES OUVRAGES

ACTION 11 : Recenser les ouvrages existants

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : les propriétaires et gestionnaires d'ouvrages hydrauliques

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le but est d'améliorer la connaissance des ouvrages hydrauliques (retenues, biefs de moulins, seuils, ...) présents sur le bassin versant afin d'identifier si des marges de manœuvre existent en ce qui concerne la gestion de l'eau.

L'état des lieux sera complémentaire au travail effectué par l'ONEMA dans le cadre de la continuité écologique. Il permettra l'identification des usages (surface irriguée...), de l'état des ouvrages, du devenir de ces derniers (à moyen ou long terme)...

Une concertation est à mener avec l'ensemble des partenaires pour définir l'organisation et le phasage de cette action.

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

ONEMA
DDT 47
Fédération de Pêche

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb rencontres entre partenaires		% d'ouvrages recensés	
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
2010	1		-	
2011	3		50%	
2012	3		75%	
2013	3		100%	
2014	3		100%	

COÛT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
2010	3	1 698,21		Plafonné à 450 € / jour								
2011	20*	11 321,4		4 500								
2012	20*	11 321,4		4 500								
2013	20*	11 321,4		4 500								
2014	20*	11 321,4		4 500								
Total	83	46 983,81		18 675								
Tx de fin. public			0,41		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité		Acquis	
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES

* Dimensionnement du nombre de jours sur la base d'un travail réalisé par la Chambre d'Agriculture pour l'identification des pratiques associées aux ouvrages. Ce nombre de jours est susceptible d'évoluer en fonction de l'avancement du travail

Ce travail commencera en 2011 et sera complété dans les années suivantes. Le travail effectué servira de base au commencement de l'action 12 sur la revalorisation des ouvrages.

OBJECTIF 3 : AMELIORER LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

SOUS-OBJECTIFS 3.2 : AMELIORER LA GESTION COLLECTIVE DES OUVRAGES

ACTION 12 : Améliorer la gestion des ouvrages existants

Maître d'ouvrage : Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : les propriétaires et gestionnaires d'ouvrages hydrauliques

DESCRIPTION TECHNIQUE

Suite à la réalisation du recensement des ouvrages (action 11), le but de cette action sera :

1. de mettre en place et d'animer des programmes de gestion de la ressource en eau inutilisée (revalorisation agricole ou non agricole, effacement...)
2. d'informer auprès des propriétaires (rencontres collectives, plaquette) autour de thèmes techniques et réglementaires.

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

Groupe technique
Propriétaires et gestionnaires d'ouvrages
DDT de Lot-et-Garonne

Conseil général de Lot-et-Garonne
Conseil Régional d'Aquitaine
Agence de l'Eau Adour Garonne

...

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb de rencontres auprès des propriétaires	
	Objectif	Réalisé
2010	0	
2011	2	
2012	2	
2013	2	
2014	2	

Une fois la phase d'état des lieux effectuée, d'autres indicateurs de suivi pourront être ajoutés (nombres de plaquettes diffusées...)

COÛT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux		taux	
2010	2	1 132,14		Plafonné à 450 € / jour								
2011	10	5 660,7		2 250								
2012	10	5 660,7		2 250								
2013	10	5 660,7		2 250								
2014	10	5 660,7		2 250								
Total	42	23 774,94		9 450								
Tx de fin. public			0,41		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité		Acquis	
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES :

3 plaquettes au total pour les 3 PGCE (réglementaire, qualité des eaux, transport sédiments...)

OBJECTIF 3 : AMELIORER LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

SOUS-OBJECTIFS 3.3 : AMELIORER LA GESTION DES RESEAUX COLLECTIFS

ACTION 13 : Accompagner les structures collectives d'irrigation

Maître d'ouvrage : Syndicat Départemental des Collectivités Irrigantes 47

Public cible : Les structures collectives et leurs adhérents

DESCRIPTION TECHNIQUE

- ⇒ **Animer le PGCE volet collectif**
- Comités de pilotage et rédaction de rapports
- ⇒ **Informier et sensibiliser**
- Rédaction d'un **bulletin d'informations trimestriel** sur les innovations en terme d'économie d'eau et d'énergie (matériel, fontainier,...) à destination des membres du bureau des ASA.
- Journée technique (matériel, terrain)
- ⇒ **Suivre techniquement et administrativement**
- **Suivi annuel d'indicateur** de fonctionnement des ASA (consommation d'eau, rendement, volume pompé / volume distribué) et rédaction d'une fiche de synthèse.
- **Diagnostic de stations de pompage**
- **Rencontre / échange** avec l'ASA

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

- L'ASA présente sur le BV :
- ASA de Marmande Est

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb de bulletins édités		Nb de fiche de synthèse		Nb de rencontres par ASA		Nb de diagnostics de stations	
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
2010	1		1		2		0	
2011	4		1		2		0	
2012	4		1		2		1	
2013	4		1		2		0	
2014	4		1		2		0	

COÛT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Conseil Général 47		SDCI 47	
	Nombre de jours	Coût total (450 €/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux	30 %	taux	
			Plafonné à 450 € / jour									
2010	5.5	2 475.00	1 237.50						742.50		495.00	
2011	8.5	3 825.00	1 912.50						1 147.50		765.00	
2012	9.5	4 275.00	2 137.50						1 282.50		855.00	
2013	8.5	3 825.00	1 912.50						1 147.50		765.00	
2014	8.5	3 825.00	1 912.50						1 147.50		765.00	
Total	40.5	18 225.00	9 112.50						5 467.50		3 645.00	
Tx de fin. public					Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public					Sollicité		Sollicité		Sollicité		Acquis	
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES

OBJECTIF 4 : ACQUERIR ET DIFFUSER DES REFERENCES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES

DESCRIPTION

L'objectif 4 « Acquérir et diffuser des références techniques et économiques » concerne les acteurs agricoles du bassin versant. Il a pour but d'apporter aux exploitants irrigants du bassin versant les références technico-économiques nécessaires à l'adaptation de leurs systèmes d'exploitation et notamment de leurs assolements. Ces références seront obtenues par recherche bibliographique et par le suivi et la valorisation des résultats issus de fermes de référence irriguées et non irriguées.

ACTIONS PLANIFIEES :

Les actions planifiées pour répondre à cet objectif sont :

Action 14 : Créer et suivre un réseau de fermes de référence

Action 15 : Communiquer et valoriser sur le réseau de fermes de référence

JUSTIFICATION DES ACTIONS PLANIFIEES

L'enquête sur les pratiques d'irrigation, réalisée dans le cadre du diagnostic PGCE, a démontré que le coût de l'irrigation ainsi que la plus value qu'elle apporte sur le revenu sont peu connus par les exploitants irrigants. Il leur est donc difficile d'estimer la plus value apportée par une utilisation plus rationnelle de l'eau ou de concevoir des évolutions d'assolement plus économes en eau et économiquement viables.

Ces travaux permettront d'identifier les pistes de développement agricole économes en eau envisageables par les exploitants du bassin versant (ex. filières en développement, modes de commercialisation, ...).

COUT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat	Aide FEADER	Aide Collectivités	Chambre d'Agriculture
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux	taux	taux	taux
			Plafonné à 450 € / jour					
2010	12	6 792,84	2 700					
2011	12	6 792,84	2 700					
2012	14	7 924,98	3 150					
2013	14	7 924,98	3 150					
2014	14	7 924,98	3 150					
Total	62	37 450,62	14 850					
Tx de fin. public			0,4		Envisagé	Envisagé	Envisagé	Acquis
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité	Sollicité	Sollicité	
					Acquis	Acquis	Acquis	

COMMENTAIRES

OBJECTIF 4 : ACQUERIR DES REFERENCES TECHNIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

ACTION 14 : Créer et suivre un réseau de fermes de référence

Maître d'ouvrage : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : Acteurs agricoles

DESCRIPTION TECHNIQUE

Acquérir des références locales sur les coûts et bénéfices liés à l'irrigation par la création et le suivi de fermes de référence irriguées et non-irriguées.

Le choix et le nombre de fermes de référence sont à définir.

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

Un groupe technique alliant les instituts techniques, les organismes de recherche, les exploitants concernés pourra être créé.

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb de fermes de référence		Nb de jours passés pour le suivi	
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
2010	4		8	
2011	4		8	
2012	4		8	
2013	4		8	
2014	4		8	

COUT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux			
2010	12	6 792,84		Plafonné à 450 € / jour								
2011	8	4 528,56		1 800								
2012	8	4 528,56		1 800								
2013	8	4 528,56		1 800								
2014	8	4 528,56		1 800								
Total	40	22 642,8		9 900								
Tx de fin. public			0,41		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité			
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES

4 fermes de références dont 3 irriguées et une en sec pour témoin département

En 2010, choix des fermes de référence et définition de la méthodologie = 12 jours pour les 3 PGCE !!

OBJECTIF 4 : ACQUERIR DES REFERENCES TECHNIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

ACTION 15 : Valoriser et communiquer sur le réseau de fermes de référence

Maître d'ouvrage : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne

Public cible : Tous les acteurs

DESCRIPTION TECHNIQUE

Les résultats obtenus dans le cadre de l'action 14 « créer et suivre un réseau de fermes de référence » seront diffusés auprès de l'ensemble des acteurs du bassin versant par des actions de communication exhaustives (articles diffusés dans la presse ou de journées d'information, expositions...)

Les références techniques agricoles (modification d'assolements, impacts économiques, apports des outils de pilotage de l'irrigation dans la gestion au quotidien...) seront diffusées auprès des 240 irrigants (plaquettes, formations, journée technique...)

MOYENS ET PARTENAIRES A MOBILISER

Fermes de référence
Communes

DIMENSIONNEMENT ET OBJECTIFS CHIFFRES

indicateurs	Nb de journées d'information		Nb de participants aux journées d'information		Nb de supports et articles réalisés	
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
2010	0		0		0	
2011	1		25		1	
2012	1		25		2	
2013	1		25		2	
2014	1		25		2	

COÛT TOTAL ET FINANCEMENTS

	Coût total		Aide Agence		Aide Etat		Aide FEADER		Aide Collectivités		Chambre d'Agriculture	
	Nombre de jours	Coût total (566,07 €/jour)	taux	50 %	taux		taux		taux			
2010	0	0		Plafonné à 450 € / jour								
2011	4	2 264,28		900								
2012	6	3 396,42		1 350								
2013	6	3 396,42		1 350								
2014	6	3 396,42		1 350								
Total	22	12 453,54		4 950								
Tx de fin. public			0,41		Envisagé		Envisagé		Envisagé		Acquis	
Tx de fin. Agence / public			1		Sollicité		Sollicité		Sollicité		Acquis	
					Acquis		Acquis		Acquis			

COMMENTAIRES :

3. Organisation

1.1 Animation du PGCE

La Chambre d'Agriculture propose d'assurer l'animation du PGCE. Il s'agira de :

- **Animer le comité de pilotage (voir ci-dessous)**

Le comité de pilotage du PGCE se réunira au minimum une fois par an. On pourra également prévoir des journées de terrain pour partager les aspects techniques du programme.

Ce comité sera en lien avec les comités techniques et les groupes de concertation spécifiques qui seront constitués autour des différents axes de travail du PGCE (irrigants, gestion du bassin, pilotage des créations de ressource agricoles, etc.) : il s'agira d'organiser la communication entre tous les acteurs.

- **Animer le PGCE**

- Définir la méthode et le cadre
- Suivre et coordonner l'ensemble des actions du PGCE, s'assurer du respect du cadre
- Rédiger le programme à mettre en œuvre chaque année et un rapport de synthèse annuel des actions réalisées, en conformité avec les orientations du comité de pilotage
- Assurer le lien avec l'élaboration et la mise en œuvre du PAT

1.2 Partenariats

Les partenaires techniques privilégiés du programme. On pourra citer par exemple :

- le groupe des irrigants du Trec
- les Syndicats Intercommunaux du Trec et de la Canaule et de la Canaule amont
- la coopérative Unicoque

Certaines actions pourront faire l'objet de collaborations formalisées à travers des conventions.

Au niveau financier, l'Agence de l'Eau sera sollicitée. Les possibilités d'aides de la part d'autres institutions (Etat, Europe, Conseil Général) restent à étudier.

1.3 Comité de pilotage

Un comité de pilotage sera constitué. La liste des membres est présentée ci-dessous. Le comité pourra être étendu en tant que de besoin.

Nom	Organismes ou fonction
MARULAZ Philippe	Chambre d'Agriculture
GAZENGEL François	Chambre d'Agriculture
DUPRAT-INVERNIZZI Céline	Chambre d'Agriculture
WOLFROM Chloé	Chambre d'Agriculture
GIRARDI Christian	Chambre d'Agriculture
ASENSIO Marc	Agence de l'Eau Adour Garonne
COAGOLOU Jacquy	Élu CA47
RIGO Vincent	Élu CA47
EISENBEIS PATRICK	DDT 47
Le Directeur	DREAL Aquitaine
INSERRA Cécile	CG47
GIRARDI Raymond	CG47
BILIRIT Jacques	M. Le Conseiller Général de MARMANDE Est
CAMANI Pierre	M. Le Conseiller Général de SEYCHES
ABOULKER Cyril	Fédération de Pêche
Monsieur le Président	Communauté de Communes Lauzun
Monsieur Le Président	Communauté de Communes Trec et Gupie
Monsieur Le Président	Communauté de Communes Val de Garonne
Monsieur Le Président	Syndicat de Rivière Trec et Canaule
Monsieur Le Président	Syndicat de Rivière Canaule Amont
BOURSINHAC Damien	SDCI
BORDES Christophe	Représentant des irrigants lacs
PHILIPPON Jean-Michel	Représentant des irrigants cours d'eau
DUBOURG Christophe	Représentant des irrigants nappe
DUPUY Jean-Louis	Représentant des irrigants nappe
SARL de MENAU	
REIGNE JEAN-LUC	Responsable du service technique et expé UNICOQUE

1.4 Comités techniques

Des comités techniques seront réunis autour des actions spécifiques :

- **Comité technique « gestion du bassin »**, réunissant les syndicats intercommunaux, l'Administration, la fédération de Pêche, ONEMA et les représentants des usagers sur le suivi quantitatif et la définition de règles de gestion concertée et la mise en place d'action d'entretien et de valorisation des ouvrages.
- **Comité technique « usages non-agricoles »**, réunissant les communautés de communes, les gestionnaires des réseaux d'eau potable, les représentants des usagers et l'administration sur l'amélioration des pratiques d'utilisation de l'eau non-agricole.
- **Comité technique « fermes de référence »**, réunissant les irrigants concernés, la chambre d'agriculture, les instituts techniques et organisation professionnelles associées. Ce comité sera commun aux 3 PGCE en cours (Trec-Canaule, Ourbise et Auvignon).

Ces comités pourront être complétés si besoin et d'autres groupes pourront être constitués selon le développement des actions.

3.5 Un comité de pilotage 3 PGCE

Un **comité de pilotage** commun aux 3 PGCE en cours sera également créé. Il réunira régulièrement les DDT 47 et 32, l'AEAG, les CG 47 et 32, la Fédération de pêche 47, la DREAL Aquitaine, le Conseil régional d'Aquitaine, l'ONEMA, les animateurs PGE Garonne et Système Neste (SMEAG et CACG) et les Chambres d'Agriculture 47 et 32.

Il a pour objectif d'orienter et de valider les avancées des 3 PGCE Trec-Canaule, Ourbise et Auvignon.

4. Analyse des risques et incertitudes

Les principales incertitudes concernant la mise en œuvre d'actions portent sur:

- la participation des acteurs locaux aux différentes actions ;
- un contexte agricole actuel délicat laissant entrevoir un pessimisme croissant ;
- le recensement et la gestion des ouvrages existants qui nécessitent une mobilisation très forte des acteurs concernés et un partenariat important avec l'Administration
- la mobilisation et la dynamique locale.

5. Analyse des conditions de pérennisation

L'objectif de toutes ces actions est d'informer et de former tous les utilisateurs de l'eau qu'ils soient agricoles et non agricoles afin qu'ils deviennent autonomes dans la gestion de l'eau. De plus, la mise en place d'une gestion concertée de l'eau devrait permettre d'améliorer la cohérence de bassin et ainsi de renforcer le rôle des acteurs locaux.

6. Suivi et évaluation

6.1 Tableau de bords

Le suivi du PGCE sera effectué à partir des indicateurs définis dans le tableau de bord présenté en annexe1. Chaque indicateur permettra de suivre une action donnée.

Afin de suivre, d'évaluer de manière globale le PGCE et d'essayer de quantifier les économies d'eau, des indicateurs de résultats sont également définis. D'autres indicateurs de résultats pourront être ajoutés au cours des 5 ans du programme d'actions.

Les indicateurs de résultats sont présentés en annexe 2.

6.2 Moyens techniques, humains

La Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne est maître d'ouvrage pour l'animation du PGCE Trec-Canaule. Ayant 3 PGCE en cours pour le département du Lot-et-Garonne, de nombreuses actions seront communes à ces 3 PGCE. Ainsi l'animation globale des 3 PGCE sera assurée par les 2 conseillers hydrauliques de la Chambre d'Agriculture (Cédric Jaffry et Chloé Wolfrom). Chloé Wolfrom sera cependant l'animatrice référente pour le PGCE Trec-Canaule.

Au vu de l'avancement du PGCE et des demandes éventuelles d'autres porteurs de projet, certaines actions pourront être réalisées par d'autres organismes.

7. Récapitulatif du budget et plan de financement

Nota : Les actions d'animation sont prévues avec un coût journalier de 566,07 €, coût qui sera à revoir à la hausse d'ici 2014. L'aide de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne est calculée sur la base du coût plafond de 450 €. Une aide du Conseil Général de Lot-et-Garonne serait à discuter sur certaines des actions. En l'absence d'éléments précis, aucun montant d'aide de la part de cette collectivité n'a été mentionné.

2010	Nb de jours	Coût total	Aide coll territ	Aide Etat + Europe	Aide agence	Total des aides
A1: Animer le PGCE	11	6 226,77			2 475	2 475
A2: Communiquer auprès de différents publics	4	2 264,28			1 525	1 525
Sous-Total Objectif 1	15	8491,05	0	0	4 000	4 000
A3: Informer sur le pilotage et les matériels d'irrigation	2	1 132,14			450	450
A4: Former aux bonnes pratiques d'irrigation	0	0,00			0	0
A5: Synthétiser les volumes prélevés	4	2 264,28			900	900
A6: Diagnostiquer les matériels d'irrigation	0	0,00			0	0
A7: Développer des partenariats avec Organisations Professionnelles Agricoles sur le pilotage de l'irrigation	0	0,00			0	0
A8: Connaître les pratiques actuelles	3	1 698,21			675	675
A9: Sensibiliser et conseiller les acteurs non agricoles	0	0,00			0	0
Sous-Total Objectif 2	9	5094,63	0	0	2 025	2 025
A10: Suivre régulièrement les débits des cours d'eau	4	2 264,28			900	900
A11: Recenser les ouvrages existants	3	1 698,21			675	675
A12: Améliorer la gestion des ouvrages existants	2	1 132,14			450	450
A13: Accompagner les structures collectives d'irrigation	3	1 698,21			675	675
Sous-Total Objectif 3	12	6792,84	0	0	2 700	2 700
A14: Créer et suivre un réseau de fermes de référence	8	4 528,56			1 800	1 800
A15: Valoriser et communiquer sur le réseau de fermes de référence	0	0,00			0	0
Sous-Total Objectif 4	8	4528,56	0	0	1 800	1 800
Total	44	24 907,08	0,00	0,00	10 525	10 525
Ratio / Coût total					0,42	0,42
Ratio Total aide publique					1	1

2011	Nb de jours	Coût total	Aide coll territ	Aide Etat + Europe	Aide agence	Total des aides
A1: Animer le PGCE	14	7 924,98			3 150	3 150
A2: Communiquer auprès de différents publics	7	3 962,49			2 200	2 200
Sous-Total Objectif 1	21	11 887,47	0,00	0,00	5 350	5 350
A3: Informer sur le pilotage et les matériels d'irrigation	2	1 132,14			450	450
A4: Former aux bonnes pratiques d'irrigation	6	3 396,42			1 350	1 350
A5: Synthétiser les volumes prélevés	4	2 264,28			900	900
A6: Diagnostiquer les matériels d'irrigation	10	5 660,70			2 250	2 250
A7: Développer des partenariats avec Organisations Professionnelles Agricoles sur le pilotage de l'irrigation	4	2 264,28			900	900
A8: Connaître les pratiques actuelles	20	11 321,40			4 500	4 500
A9: Sensibiliser et conseiller les acteurs non agricoles	3,0	1 698,21			675	675
Sous-Total Objectif 2	49,0	27 737,43	0,00	0,00	11 025	11 025
A10: Suivre régulièrement les débits des cours d'eau	3	1 698,21			675	675
A11: Recenser les ouvrages existants	20	11 321,40			4 500	4 500
A12: Améliorer la gestion des ouvrages existants	10	5 660,70			2 250	2 250
A13: Accompagner les structures collectives d'irrigation	6	3 396,42			1 350	1 350
Sous-Total Objectif 3	39	22 076,73	0,00	0,00	8 775	8 775
A14: Créer et suivre un réseau de fermes de référence	8	4 528,56			1 800	1 800
A15: Valoriser et communiquer sur le réseau de fermes de référence	4	2 264,28			900	900
Sous-Total Objectif 4	12	6 792,84	0,00	0,00	2 700	2 700
Total	121	68 494,5	0,0	0,0	27 850,0	27 850,0
Ratio / Coût total					0,41	0,41
Ratio Total aide publique					1	1

2012	Nb de jours	Coût total	Aide coll territ	Aide Etat + Europe	Aide agence	Total des aides
A1: Animer le PGCE	12	6 792,84			2 700	2 700
A2: Communiquer auprès de différents publics	7	3 962,49			2 200	2 200
Sous-Total Objectif 1	19	10 755,33	0,00	0,00	4 900	4 900
A3: Informer sur le pilotage et les matériels d'irrigation	2	1 132,14			450	450
A4: Former aux bonnes pratiques d'irrigation	6	3 396,42			1 350	1 350
A5: Synthétiser les volumes prélevés	4	2 264,28			900	900
A6: Diagnostiquer les matériels d'irrigation	10	5 660,70			2 250	2 250
A7: Développer des partenariats avec Organisations Professionnelles Agricoles sur le pilotage de l'irrigation	4	2 264,28			900	900
A8: Connaître les pratiques actuelles	0	0,00			0	0
A9: Sensibiliser et conseiller les acteurs non agricoles	4	2 264,28			900	900
Sous-Total Objectif 2	30	16 982,10	0,00	0,00	6 750	6 750
A10: Suivre régulièrement les débits des cours d'eau	3	1 698,21			675	675
A11: Recenser les ouvrages existants	20	11 321,40			4 500	4 500
A12: Améliorer la gestion des ouvrages existants	10	5 660,70			2 250	2 250
A13: Accompagner les structures collectives d'irrigation	7	3 962,49			1 575	1 575
Sous-Total Objectif 3	40	22 642,80	0,00	0,00	9 000	9 000
A14: Créer et suivre un réseau de fermes de référence	8	4 528,56			1 800	1 800
A15: Valoriser et communiquer sur le réseau de fermes de référence	6	3 396,42			1 350	1 350
Sous-Total Objectif 4	14	7 924,98	0,00	0,00	3 150	3 150
Total	103	58 305	0	0	23 800	23 800
Ratio / Coût total					0,41	0,41
Ratio Total aide publique					1	1

2013	Nb de jours	Coût total	Aide coll territ	Aide Etat + Europe	Aide agence	Total des aides
A1: Animer le PGCE	12	6 792,84			2 700	2 700
A2: Communiquer auprès de différents publics	8	4 528,56			2 425	2 425
Sous-Total Objectif 1	20	11 321,40	0,00	0,00	5 125	5 125
A3: Informer sur le pilotage et les matériels d'irrigation	2	1 132,14			450	450
A4: Former aux bonnes pratiques d'irrigation	6	3 396,42			1 350	1 350
A5: Synthétiser les volumes prélevés	4	2 264,28			900	900
A6: Diagnostiquer les matériels d'irrigation	10	5 660,70			2 250	2 250
A7: Développer des partenariats avec Organisations Professionnelles Agricoles sur le pilotage de l'irrigation	4	2 264,28			900	900
A8: Connaître les pratiques actuelles	0	0,00			0	0
A9: Sensibiliser et conseiller les acteurs non agricoles	4	2 264,28			900	900
Sous-Total Objectif 2	30	16 982,10	0,00	0,00	6 750	6 750
A10: Suivre régulièrement les débits des cours d'eau	3	1 698,21			675	675
A11: Recenser les ouvrages existants	20	11 321,40			4 500	4 500
A12: Améliorer la gestion des ouvrages existants	10	5 660,70			2 250	2 250
A13: Accompagner les structures collectives d'irrigation	6	3 396,42			1 350	1 350
Sous-Total Objectif 3	39	22 076,73	0,00	0,00	8 775	8 775
A14: Créer et suivre un réseau de fermes de référence	8	4 528,56			1 800	1 800
A15: Valoriser et communiquer sur le réseau de fermes de référence	6	3 396,42			1 350	1 350
Sous-Total Objectif 4	14	7 924,98	0,00	0,00	3 150	3 150
Total	103	58 305	0	0	23 800	23 800
Ratio / Coût total					0,41	0,41
Ratio Total aide publique					1	1

2014	Nb de jours	Coût total	Aide coll territ	Aide Etat + Europe	Aide agence	Total des aides
A1: Animer le PGCE	12	6 792,84			2 700	2 700
A2: Communiquer auprès de différents publics	8	4 528,56			2 425	2 425
Sous-Total Objectif 1	20	11 321,40	0,00	0,00	5 125	5 125
A3: Informer sur le pilotage et les matériels d'irrigation	2	1 132,14			450	450
A4: Former aux bonnes pratiques d'irrigation	6	3 396,42			1 350	1 350
A5: Synthétiser les volumes prélevés	4	2 264,28			900	900
A6: Diagnostiquer les matériels d'irrigation	10	5 660,70			2 250	2 250
A7: Développer des partenariats avec Organisations Professionnelles Agricoles sur le pilotage de l'irrigation	4	2 264,28			900	900
A8: Connaître les pratiques actuelles	0	0,00			0	0
A9: Sensibiliser et conseiller les acteurs non agricoles	4	2 264,28			900	900
Sous-Total Objectif 2	30	16 982,10	0,00	0,00	6 750	6 750
A10: Suivre régulièrement les débits des cours d'eau	3	1 698,21			675	675
A11: Recenser les ouvrages existants	20	11 321,40			4 500	4 500
A12: Améliorer la gestion des ouvrages existants	10	5 660,70			2 250	2 250
A13: Accompagner les structures collectives d'irrigation	6	3 396,42			1 350	1 350
Sous-Total Objectif 3	39	22 076,73	0,00	0,00	8 775	8 775
A14: Créer et suivre un réseau de fermes de référence	8	4 528,56			1 800	1 800
A15: Valoriser et communiquer sur le réseau de fermes de référence	6	3 396,42			1 350	1 350
Sous-Total Objectif 4	14	7 924,98	0,00	0,00	3 150	3 150
Total	103	58 305,21	0	0	23 800	23 800
Ratio / Coût total					0,41	0,41
Ratio Total aide publique					1	1

Bilan des financements sur 5 ans

2010 - 2014	Nb de jours	Coût total	Aide coll territ	Aide Etat + Europe	Aide agence	Total des aides
A1: Animer le PGCE	61	34 530,27			13 725	13 725
A2: Communiquer auprès de différents publics	34	19 246,38			10 775	10 775
Sous-Total Objectif 1	95	53 776,65	0,00	0,00	24 500	24 500
A3: Informer sur le pilotage et les matériels d'irrigation	10	5 660,70			2 250	2 250
A4: Former aux bonnes pratiques d'irrigation	24	13 585,68			5 400	5 400
A5: Synthétiser les volumes prélevés	20	11 321,40			4 500	4 500
A6: Diagnostiquer les matériels d'irrigation	40	22 642,80			9 000	9 000
A7: Développer des partenariats avec Organisations Professionnelles Agricoles sur le pilotage de l'irrigation	16	9 057,12			3 600	3 600
A8: Connaître les pratiques actuelles	23	13 019,61			5 175	5 175
A9: Sensibiliser et conseiller les acteurs non agricoles	15	8 491,05			3 375	3 375
Sous-Total Objectif 2	148	83 778,36	0,00	0,00	33 300	33 300
A10: Suivre régulièrement les débits des cours d'eau	16	9 057,12			3 600	3 600
A11: Recenser les ouvrages existants	83	46 983,81			18 675	18 675
A12: Améliorer la gestion des ouvrages existants	42	23 774,94			9 450	9 450
A13: Accompagner les structures collectives d'irrigation	28	15 849,96			6 300	6 300
Sous-Total Objectif 3	169	95 665,83	0,00	0,00	38 025	38 025
A14: Créer et suivre un réseau de fermes de référence	40	22 642,80			9 000	9 000
A15: Valoriser et communiquer sur le réseau de fermes de référence	22	12 453,54			4 950	4 950
Sous-Total Objectif 4	62	35 096,34	0,00	0,00	13 950	13 950
Total	474	268 317,18	0	0	109 775	109 775
Ratio / Coût total					0,41	0,41
Ratio Total aide publique					1	1

8. Annexes

Liste des indicateurs de suivi

Liste des indicateurs de résultats

ANNEXE 1 : Tableau de Bord – indicateurs de suivi

Objectif	Sous-objectif	Actions	Indicateurs	État	Pression	Réponse	Moyens
1 : sensibiliser et mobiliser tous les acteurs		action 1 : animation du PGCE	Nb de réunions				
			Nb de jours passés à la coordination				
		action 2 : communication	Nb de bulletins édités				
			Nb d'articles dans la presse				
2 : optimiser l'utilisation de l'eau	2.1 : Adapter ses pratiques d'irrigation	action 3 : Informer sur le pilotage et les matériels d'irrigation	Nb de supports réalisés				
			action 4 : Former aux bonnes pratiques d'irrigation	Nb de journées de formation			
		Nb de participants aux formations					
		action 5: Synthétiser les volumes prélevés	% de personnes ayant communiqué les volumes prélevés				
		action 6: Diagnostiquer les matériels d'irrigation	Nb d'exploitations diagnostiquées				
		action 7 : Développer des partenariats avec OPA sur le pilotage de l'irrigation	Nb de rencontres avec les fillières				
	Nb de partenariats concrétisés						
	2.2 : Optimiser l'utilisation non-agricole de l'eau	action 8 : Connaître les pratiques actuelles	Nb de communes enquêtées				
			Nb de particuliers enquêtés				
		action 9 : Sensibiliser et conseiller les acteurs non agricoles	Nb d'articles à destination du grand public				
			Nb de rencontres avec les collectivités				
	3 : Améliorer la gestion de la ressource en eau	3.1 : Améliorer le suivi des débits des cours d'eau	action 10 : Suivre régulièrement le débit des cours d'eau	Nb de relevés des débits			
Nb de rencontres entre les partenaires							
3.2 Améliorer la gestion collective des ouvrages		action 11: Recenser les ouvrages existants	Nb de rencontres entre les partenaires				
			% d'ouvrages recensés				
action 12 : Améliorer la gestion des ouvrages existants		Nb de rencontres auprès des propriétaires					
		3.3 Améliorer la gestion des réseaux collectifs	action 13 : Accompagner les structures collectives d'irrigation	Nb bulletins édités			
Nb fiches de synthèse							
Nb rencontres par ASA							
Nb diagnostic de station de pompage							

Objectif	Sous-objectif	Actions	Indicateurs	État	Pression	Réponse	Moyens
Objectif 4 : Acquérir et diffuser des références techniques et économiques		action 14 : Créer et suivre un réseau de fermes de référence	Nb de fermes de références				
			Nb de jours passés pour le suivi				
		action 15 : Valoriser et communiquer sur le réseau de fermes de référence	Nb de journées d'information				
			Nb de participants à ces formations				
			Nb de supports et articles réalisés				

Annexe 2 – Indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats sont définis autour des objectifs identifiés suite au diagnostic PGCE du bassin versant du Trec-Canale.

Objectif 1: Sensibiliser et mobiliser tous les acteurs

Nb de partenaires mobilisés dans la démarche
Nb de personnes ayant participé au moins à une manifestation (journée d'information, journée technique, exposition...) du PGCE

Objectif 2: Optimiser l'utilisation de l'eau

Pratiques agricoles

% d'équipement en outils de pilotage d'irrigation
Bilan et analyse des prélèvements pour l'irrigation
% d'équipement en matériel économiseur d'eau
Evolution des assolements irrigués
% d'exploitations diagnostiquées ou auto-diagnostiquées de matériel d'irrigation
Nb de partenariats formalisés avec des OPA

Pratiques non agricoles

Caractérisation des pratiques d'utilisation de l'eau non agricole
à définir suite à l'état des lieux

Objectif 3: Améliorer la gestion de la ressource en eau

Caractérisation hydrologique de l'étiage du bassin du Trec-Canale et évolution
Mise en place d'un suivi rapproché des débits du cours d'eau et/ou d'outils de gestion (station de mesure ?)
Définition de seuil de gestion et organisation en tour d'eau pour tous les prélèvements
Etat des lieux des ouvrages
Nb d'ouvrages revalorisés/effacés/ volumes substitués (si possible)

Objectif 4: Acquérir des références techniques et socio-économiques

Références techniques et socio-économiques sur l'irrigation

Au vu de la difficulté de définir un indicateur d'économie d'eau à l'échelle du bassin, une réflexion sera menée en concertation avec les partenaires pour essayer de définir un ou plusieurs indicateurs permettant d'approcher les économies d'eau réalisées à l'échelle du bassin.